

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

Place des Combattants

Tel 04 77 73 53 46

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Présents : BARRIER JA – BACHER M - GUICHARD P – D'AVERSA M - CARCELES P - - JADOT S-CHOMIENNE – MICHAUD - ALMERTO A - BONNARD R - COTTANCIN B CARRIERE C — CALEYRON S

Excusés avec pouvoirs : LA MELA P (pouvoir à BARRIER JA)

Absents : VIALARD JL

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 14

Secrétaire de Séance : GUICHARD P

Délibération N°14-2026 : Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune doit voter chaque année les taux des taxes foncières en fonction des bases communiquées par les services fiscaux sur l'Etat 1259.

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'appliquer le coefficient de variation proportionnel de 1.024883 ce qui modifie les taux comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.78 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 49.81 %.
- Taxe d'habitation : 11.37 %

Le secrétaire
GUICHARD Patrick



Publié sur le site internet le
30/04/2026 par Béatrice GOUY
Secrétaire de Mairie

Certifiée conforme

Farnay, le 24 avril 2026

Le Maire
Jean-Alain BARRIER

